

APPEL A PROPOSITIONS

Programme de professionnalisation normand 2019

pour les acteurs et actrices de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles, et de l'insertion

**Une initiative de la Région Normandie et de l'Etat avec le soutien de l'Agefiph
sous la maîtrise d'œuvre du Carif Oref de Normandie**

Contacts : Elisabeth Marmontel et Elise Dehays

emarmontel@cariforefnormandie.fr 02 31 46 98 72 edehays@cariforefnormandie.fr 02 35 73 99 02



La mission professionnalisation portée par le Carif-Oref de Normandie

Le Carif-Oref de Normandie met en place un programme de professionnalisation à la demande de l'Etat, la Région Normandie et l'ensemble des partenaires.

Cette mission a vocation à renforcer les pratiques professionnelles des acteurs de notre région et à contribuer au développement des compétences collectives et du travail en réseau, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. Elle vise tous les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles, et de l'insertion pour favoriser une mixité des publics et une culture partagée.

Le programme de professionnalisation est un programme régional de référence inter réseaux, inter structures, complémentaire aux autres programmes de professionnalisation de chaque réseau.

En 2018, le programme a présenté deux caractéristiques majeures :

- Plus de 80% de nouvelles actions
- Une communication sur les formations autour du handicap, portées par AlfaH et Gip Feph puis par Alfeph.

Ces caractéristiques vont avoir des impacts et connaître des développements en 2019 :

- Au regard du grand nombre d'actions nouvelles programmées en 2018, du grand nombre d'actions prévues sur le second semestre et de façon à prendre en compte les évaluations de celles-ci, une partie des actions 2018 sera reportée sur 2019 et d'autres seront reconduites. Il y aura, ainsi, peu de nouvelles actions en 2019.
- L'Etat, la Région et l'Agefiph souhaitent intégrer les formations autour du handicap au programme de professionnalisation régional de droit commun porté par le Carif Oref de Normandie avec l'appui et l'expertise de Alfeph (Alternance Formation Emploi des Personnes Handicapées). Les actions autour du handicap suivront les mêmes modalités d'inscription et de gestion que les autres actions du programme.

En conséquence, cet appel à propositions 2019 portera pour l'essentiel sur les actions autour du handicap.

Mise en place de l'appel à propositions 2019

Durant cette phase de passage de relais concernant les actions de professionnalisation autour du handicap, une rencontre s'est tenue le 4 septembre entre les financeurs, Alfeph et le Carif Oref de Normandie pour finaliser, sur la base des retours d'évaluation 2018, les actions à programmer en 2019.

Un comité technique de programmation de la professionnalisation composé de tous les acteurs représentatifs de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelles dans la région Normandie s'est réuni le 27 septembre pour débattre des orientations du programme régional de professionnalisation global à venir. A été prise en compte également l'exploitation des questionnaires d'évaluation de fin de formation de l'année en cours.

L'appel à propositions a été, enfin, finalisé en tenant compte des priorités définies par la Direccte et la Région.

Présentation générale du Carif-Oref de Normandie

Le Carif-Oref de Normandie est un Groupement d'intérêt public depuis le 1^{er} janvier 2018 co-financé par l'Etat, la Région et les partenaires sociaux. Il est le résultat de la fusion du Crefor et de l'Errefom.

Le Carif-Oref de Normandie, est :

- Un outil d'**aide à la décision**, lieu d'**informations**, d'**échanges** et de **formation** des acteurs et des actrices de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles, et de l'insertion ;
- Composé de huit grands domaines de service public sur le champ de l'emploi, de la formation, de l'orientation professionnelles et de l'insertion :
 - Parcours de formation et insertion professionnelle,
 - Relation emploi formation,
 - Anticipation/développement et mutations économiques,
 - Offre de formation/certification/qualité de la formation,
 - Dispositifs et environnement juridique et institutionnel,
 - Orientation/connaissance des métiers,
 - Prévention et lutte contre l'illettrisme/FLE,
 - Ingénierie, formation et pédagogie ;
- Membre du [Réseau des Carif-Oref](#). Avec quasiment une structure par région, le réseau mobilise ses collaborateurs autour de problématiques communes, d'outils partagés et de manifestations inter-réseaux.

Le programme régional de professionnalisation 2019 comprend :

- Des actions partenariales mises en place avec différents acteurs régionaux ;
- Des actions sous-traitées à des prestataires.

Le programme 2019 propose les axes suivants :

Axe 1 : Comprendre l'environnement Emploi Formation Orientation en mutation constante
Axe 2 : Orienter et accompagner les personnes pour sécuriser les parcours
Axe 3 : Pratiques pédagogiques
Axe 4 : Culture numérique dans les pratiques professionnelles
Axe 5 : Prise en compte du handicap
Axe 6 : Les rendez-vous du Carif-Oref

Le programme de professionnalisation pour 2019 pourra être décliné selon trois modalités :

- Des actions d'information,
- Des conférences ou des manifestations spécifiques,
- Des actions de professionnalisation.

Le présent appel à propositions porte sur cette dernière catégorie.

IDENTIFICATION

Carif-Oref de Normandie

Site de Caen/siège social
Unicité
10 rue Alfred Kastler
Bâtiment A
14000 Caen

Site de Rouen
Pôle Régional des Savoirs
115 boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 Rouen Cedex 1

PUBLICS CONCERNES

Le programme régional de professionnalisation vise tous les acteurs et actrices de l'emploi, formation, orientation professionnelles et de l'insertion.

CONDITIONS D'ORGANISATION DE L'ACTION

- **Durée** : les actions sont d'une durée de 1 à 5 jours. Les sessions peuvent être fractionnées dans le temps. La durée peut excéder, le cas échéant, 5 jours. Dans ce cas, il est nécessaire de l'argumenter. Lors des bilans de formation, les participants sont souvent demandeurs d'une journée de retour sur les pratiques à 3 ou 6 mois. **Si vous pensez qu'un retour de pratiques soit intéressant à prévoir pour la formation que vous proposez, merci de l'indiquer et de l'argumenter. Le Carif Oref de Normandie doit cependant pouvoir retenir votre proposition de formation, avec ou sans l'option du retour de pratiques.**
- **Calendrier** : les dates seront proposées en dehors des vacances scolaires de la zone B. Les dates définitives seront arrêtées en concertation avec les correspondantes du programme du Carif Oref de Normandie (Caen et Rouen).
- **Nombre de participants** : de 10 à 15 stagiaires en fonction des contraintes de l'action.
- **Lieu de déroulement de l'action** : Les actions réalisées se dérouleront en principe dans les locaux du Carif-Oref de Normandie à Caen ou à Rouen. Le Carif-Oref de Normandie peut mettre à disposition des prestataires, sur leur demande, paperboard, vidéoprojecteur et connexion internet. Certaines actions pourront se dérouler dans d'autres villes du territoire normand comme au Havre ou à Lisieux par exemple. Le Carif-Oref de Normandie se chargera de trouver la salle nécessaire à l'action de professionnalisation concernée.

FINANCEMENT, COUT

Le coût d'intervention est exprimé en coût total et par journée, toutes taxes comprises (TTC), tous frais compris.

Ce coût comprend les frais pédagogiques d'animation, de préparation (y compris photocopie des supports de formation), et les frais de déplacements, restauration et hébergement du (ou des) formateur(s). Ces derniers sont à identifier de façon distincte des coûts pédagogiques.

MODALITES PRATIQUES

La proposition faite par votre organisme pourra porter sur une ou plusieurs actions de formation et devra être établie à partir du dossier de réponse suivant :

- La présentation de l'organisme – annexe 1
- Un descriptif par action de formation proposée – annexe 2.

Vous pouvez compléter votre réponse à l'aide d'annexes pédagogiques.

L'appel à propositions est consultable :

- Sur le site du Carif Oref de Normandie : <http://www.cariforefnormandie.fr/>
- Et sur le site du Prith Normandie : prith-normandie.fr

Le choix des prestataires sera effectué par un comité de sélection à partir des critères d'analyse suivants :

- Clarté et structuration de la proposition ;
- Méthode et organisation pédagogique ;
- Expérience de l'organisme, expertise de l'intervenant dans le domaine (*La connaissance des services en région sera un aspect également pris en compte pour l'action 5-6 « sensibilisation aux handicaps sensoriels*).
- Identification de la démarche « qualité » mise en oeuvre
- Coût de la prestation. Il est attendu une présentation claire et précise du budget détaillé.

Le calendrier final des actions sera réalisé en concertation avec les correspondantes du programme.
Le Carif Oref se réserve le droit de décaler ou de suspendre l'une ou l'autre des actions au regard du budget consolidé et des moyens mobilisables.

MODALITES ADMINISTRATIVES

Les actions auront lieu à Caen et/ou à Rouen, la plupart du temps ; et parfois dans une autre ville.

Les propositions retenues feront l'objet d'une convention entre le Carif-Oref de Normandie et le prestataire retenu.

En fonction des demandes des professionnels et du nombre d'inscrits, toute action retenue pour le programme 2019 pourra faire l'objet, en accord avec le prestataire, d'une reconduction en 2020 formalisée par un avenant à la convention initiale de formation.

Le Carif-Oref de Normandie est déclaré organisme de formation. Il gère donc la facturation et les conventions avec les participants et fournit les feuilles d'émarginements ainsi que les attestations de présence pour chacun des participants.

Le Carif-Oref de Normandie assure l'inscription des participants.

L'ouverture de l'action sera confirmée au prestataire 15 jours avant la date de démarrage prévue. Une liste indicative des participants lui sera communiquée une semaine avant le début de l'action.

CALENDRIER

- **Les propositions sont à adresser pour le 30 novembre 2018 à 12h au plus tard :**
 - En version papier à :
 - Carif-Oref de Normandie - Unicité - 10 rue Alfred Kastler 14000 CAEN, à l'attention d'Elisabeth Marmontel
 - Carif-Oref de Normandie - 115 boulevard de l'Europe 76176 ROUEN Cedex 1 à l'attention d'Elise Dehays.
 - Et en version numérique à emarmontel@cariforefnormandie.fr et à edehays@cariforefnormandie.fr
- Publication de l'appel à propositions : 16 octobre 2018.
- Date limite des réponses : 30 novembre 2018 à midi au plus tard (12h).
- Examen des réponses : semaine 49 ou semaine 50
- Si nécessaire, des auditions pourront être envisagées début décembre.
- Période de mise en œuvre : de mars à décembre 2019.

PROGRAMME REGIONAL DE PROFESSIONNALISATION PREVISIONNEL DE L'ANNEE 2019

Sont soumises à proposition, les actions de professionnalisation soulignées des axes 2 et 5.

Ne relèvent pas de cet appel à propositions, les actions en italique :

- Les actions de professionnalisation relevant de partenariats et les journées d'échanges
- Les actions de 2018 qui ont fait l'objet d'une convention avec une clause de renouvellement incluse pour 2019
- Les actions de l'axe 6 qui sont directement traitées par le CARIF OREF.

Les intitulés des actions ne sont pas définitifs et pourront être modifiés, de même que le classement et la répartition des différentes actions.

- **Axe 1 : COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT EMPLOI FORMATION ORIENTATION EN MUTATION CONSTANTE**

Action 1-1 : La nouvelle réforme de la formation professionnelle
Action 1-2 : Sensibilisation à la politique de la ville en Normandie
Action 1-3 : Maîtriser le CPA/CPF
Action 1-4 : Comprendre les dispositifs et les financements de la formation
Action 1-5 : Démarches de valorisation des compétences clés
Action 1-6 : La VAE aujourd'hui ... Pratiques d'orientation
Action 1-7 : Intégrer les données socio-économiques dans sa pratique
Action 1-8 : Protection des données personnelles
Action 1-9 : Journées de connaissance des métiers, des secteurs et des filières
Actions possibles au sujet de l'Actualité juridique en lien avec la réforme (RNCP, qualité...).

- **Axe 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR SECURISER LES PARCOURS**

Action 2-1 : l'entretien d'explicitation dans les pratiques d'accompagnement et d'orientation
Action 2-2 : l'entretien d'explication (compléments des actions des années antérieures)
Action 2-3 : Entretien motivationnel dans l'accompagnement des parcours vers l'insertion
Action 2-4 : Compétences : aider à les identifier, les révéler, les formaliser et les évaluer
Action 2-5 : L'accompagnement VAE
Action 2-6 : Aborder et travailler les compétences de savoir être professionnel

- **Axe 3 : PRATIQUES PEDAGOGIQUES**

Action 3-1 : Modulariser un dispositif de formation et individualiser les parcours de formation
Action 3-2 : Approche du français langue étrangère (FLE) à partir du référentiel français langue d'intégration (FLI)

- **Axe 4 : CULTURE NUMERIQUE DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Action 4-1 : Découvrir les bases de la formation multimodale
Action 4-3 : Construire et mettre en place un parcours de formation en multimodalité
Action 4-4 : Diversifier ses pratiques pédagogiques par l'usage d'outils numériques (web 2.0)
Action 4-5 : Le web social au service de l'accompagnement

- **Axe 5 : PRISE EN COMPTE DU HANDICAP**

Approche du handicap
Action 5-1 : Sensibilisation à la notion de handicap
Action 5-2 : Mieux aborder le handicap
Action 5-3 : Travailler en réseau et partager l'information
Action 5-4 : Construire la relation d'aide et d'accompagnement

Zoom sur certaines typologies de handicap

Action 5-5 : Sensibilisation aux troubles « Dys »
Action 5-6 : Sensibilisation aux handicaps sensoriels

Méthodologies en pédagogie adaptée

Action 5-7 : Aménagements et adaptations pédagogiques pour les personnes en situation de handicap en formation
Action 5-8 : Aborder autrement l'apprentissage des activités logico-mathématiques

- **Axe 6 : LES RENDEZ-VOUS DU CARIF OREF**

Action 6-1 : Conférences liées à l'actualité
Action 6-2 : Présentations d'outils
Action 6-3 : Offre de formation : outil de saisie en ligne

CONTENU DES ACTIONS

AXE 2 : ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES POUR SECURISER LES PARCOURS

Action 2-1 : l'entretien d'explicitation dans les pratiques d'accompagnement et d'orientation

Public visé :

Professionnels de l'orientation, du conseil, de la formation, de l'insertion et de l'emploi

Objectifs :

Permettre aux participants de :

- Repérer les fondements théoriques et principes méthodologiques de l'entretien d'explicitation
- Favoriser la prise de conscience pour faire émerger des compétences mobilisées dans une activité professionnelle
- Expérimenter les techniques d'explicitation pour les inclure dans sa pratique professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit
- Pouvoir prétendre à la demande de certification au GREX

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation, séquences expérientielles et jeux de rôles.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en avril 2019

Action 2-2 : l'entretien d'explicitation (compléments des formations des années antérieures)

Public visé :

Conseillers, formateurs, professionnels de l'insertion ayant suivi l'action proposée dans le cadre des programmes de professionnalisation 2016 et 2017

Objectifs :

Permettre aux participants ayant suivi l'action de 3 jours proposée dans le programme de professionnalisation 2016 et 2017 d'accéder au niveau permettant de pouvoir prétendre à la certification par le GREX

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en octobre 2019

Action 2-3 : l'entretien motivationnel dans l'accompagnement des parcours vers l'insertion

Public visé :

Conseillers, formateurs, professionnels de l'insertion

Objectifs :

Permettre aux participants de :

- Découvrir et pratiquer une approche d'accompagnement particulier qui cherche à développer la motivation intrinsèque au changement sans prescrire
- Comprendre les théories qui sous-tendent cette approche et les théories propres à l'entretien motivationnel (typologies d'entretiens, spécificités de l'entretien motivationnel)
- Identifier à quel moment, cette approche peut être (ou ne pas être) utilisée
- Repérer les stades de changement et d'ambivalence
- Faire ressortir le discours-changement
- Aider à identifier l'importance de la confiance et les pièges à éviter
- Intégrer pratique et outils de communication à privilégier
- Posture et outils dans le suivi

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, d'études de cas et de mises en situation.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en octobre 2019

AXE 5 : PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

A. Approche du handicap

Action 5-1 : Sensibilisation à la notion de handicap

Public visé

Professionnels des Organismes de formation, CFA, Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Acquérir des repères chiffrés et des données cliniques resituant les personnes handicapées dans un ensemble.
- Promouvoir une réflexion sur la notion de handicap, sur les différentes approches au fil du temps et l'impact sur les considérations vis-à-vis de ces dernières.
- Contribuer et apporter des précisions sur quelques notions attenantes à un parcours d'accompagnement, pour une meilleure compréhension, pour limiter les confusions et leurs répercussions sur les pratiques des professionnels.
- Donner les premiers éléments d'information sur le contexte général.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Illustrations et échanges des expériences de terrain avec les participants

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, une à Caen, une à Rouen, idéalement en avril 2019

Action 5-2 : Mieux aborder le handicap

Public visé

Référents des Organismes de formation et des CFA, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Identifier la notion de handicap et ses contours
- Mieux comprendre le rapport au handicap et les possibles processus attenants
- Promouvoir une approche éclairée pour une posture professionnelle adaptée lors des accompagnements à mener

- Conforter les professionnels sur leur légitimité d'intervention dans le processus d'évolution des personnes handicapées et dans le cadre d'un travail impliquant un collectif
- Pouvoir échanger des difficultés sur les pratiques professionnelles

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Illustrations et échanges des expériences de terrain avec les participants

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, une à Caen, une à Rouen idéalement en octobre 2019

Action 5-3 : Travailler en réseau et partager l'information

Public visé

Référents des Organismes de formation et des CFA, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Mieux identifier la notion de secret professionnel, sa portée, ses notions proches et mesurer les enjeux attenant à la dimension juridique entourant l'usager
- Réfléchir à ses pratiques professionnelles, les éclairer, comprendre les responsabilités
- Participer à une réflexion sur le travail en équipe, en réseau
- Partager des expériences et en tirer un enseignement

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Illustrations et échanges des expériences de terrain avec les participants autour des points de réflexion suivants :
 - Quelles difficultés évoquer dans l'accompagnement du parcours d'insertion et le partage de l'information de manière générale et aussi autour de la notion de handicap?
 - La circulation de l'information entre professionnels : quelles modalités éviter ou privilégier ?
 - Quelles incidences sur les professionnels, leurs pratiques, les structures ?
- Evocations des difficultés de terrain des professionnels.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen idéalement en mars, l'autre à Rouen, idéalement en novembre 2019

Action 5-4 : Construire la relation d'aide et d'accompagnement

Public visé

Référents des Organismes de formation et des CFA, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Observer et construire les enjeux d'une démarche relationnelle spécifique liée à la situation de handicap.
- Renforcer les capacités des accompagnants pour appréhender d'un point de vue systémique les difficultés inhérentes à la situation de handicap.
- Savoir utiliser les différentes techniques de l'entretien en fonction d'un contexte et d'une problématique centrée sur le handicap.
- Favoriser les perspectives d'évolution de chacun dans sa propre pratique.

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, techniques, exercices pratiques avec mise en situations interactives

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en septembre 2019

B. Zoom sur certaines typologies de handicap

Action 5-5 : Sensibilisation aux troubles « Dys »

Public visé

Référents des Organismes de formation et des CFA, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Sensibiliser les professionnels aux troubles associés (dyslexie, dysphasie...)
- Comprendre les difficultés afin d'adapter sa pratique professionnelle
- Appréhender le repérage des troubles Dys

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges sur des cas pratiques

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen idéalement en novembre, l'autre à Rouen idéalement en mai 2019

Action 5-6 : Sensibilisation aux handicaps sensoriels

Public visé

Référents des organismes de formation et des CFA, conseillers Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales, CIO, structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Sensibiliser des professionnels au handicap de la surdité et de la déficience visuelle par compréhension des principales difficultés liées à ces handicaps et connaître quelques-unes des solutions possibles
- Apporter une connaissance des services spécialisés en région

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situations
- Echanges et partage des expériences

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen en juin, l'autre à Rouen idéalement en mars 2019

C. Méthodologies en pédagogie adaptée

Action 5-7 : Aménagements et adaptations pédagogiques pour les personnes en situation de handicap en formation

Public visé

Tout(e) professionnel(le) en charge de l'accompagnement et de la pédagogie des personnes en situation de handicap en centre de formation et CFA : référent handicap, formateur, responsable pédagogique, coordonnateur pédagogique.

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

- Connaître les grands principes de l'aménagement des formations pour les personnes en situation de handicap
- Adapter une formation, une séquence et des contenus pédagogiques
- Construire une méthodologie pour mettre en œuvre les adaptations
- Repérer les méthodes et outils les plus adaptés selon les situations

Modalités pédagogiques

La formation s'articulera entre apports théoriques et études de cas afin que les participants puissent s'approprier une méthodologie de mise en œuvre d'aménagements et d'adaptations pédagogiques.

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en octobre/ novembre 2019

Action 5-8 : Aborder autrement l'apprentissage des activités logico-mathématiques

Public visé

Formateurs(trices) travaillant avec des publics de bas niveau dans les CFA ou les organismes de formation, les structures de l'insertion (SIAE,...)

Objectifs

Permettre aux participant(e)s de :

En se basant sur un exemple concret, découvrir les moyens d'action afin d'aider les personnes présentant un retard de développement dans l'apprentissage des mathématiques et de la pensée logique.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques sur des exemples concrets abordant les notions d'espace, de temps, de nombre et de numération, la logique et le langage

Nombre d'actions attendues et période de réalisation proposée

Deux sessions, l'une à Caen, l'autre à Rouen, idéalement en décembre 2019

Contacts en charge du programme de professionnalisation : Elisabeth Marmontel et Elise Dehays

Mail : emarmontel@cariforefnormandie.fr - edehays@cariforefnormandie.fr

Tél : 02 31 46 98 72 - 02 35 73 99 02

ANNEXES

Annexe 1 : DOSSIER DE PRESENTATION DE L'ORGANISME

Coordonnées de l'organisme

Nom :

Adresse :
.....

Tél. : Fax :

Mail : Site Internet :

Date de création : Forme juridique :

Numéro d'enregistrement en qualité d'organisme de formation :

Personne ayant qualité pour engager l'organisme (*Nom, prénom, fonction, mail, téléphone*) :
.....

Référent pédagogique de la proposition (*Nom, prénom, fonction, mail, téléphone*) :
.....

Nombre de salariés dans votre structure :

Principaux domaines d'intervention et expérience de l'organisme en matière de formation des professionnels de l'emploi-formation-orientation. Précisez vos références clients
.....
.....
.....

Décrivez votre activité de formation en rapport avec votre réponse à cet appel à propositions
.....
.....
.....
.....

A joindre impérativement Curriculum Vitae du ou des formateurs intervenant sur la ou les actions concernées. Précisez les actions de professionnalisation suivies dans les trois dernières années par le (la) formateur(trice).

NB : vous pouvez joindre tout document d'information complémentaire que vous jugerez utile.

Nom – Prénom – Fonction du signataire

Certifié exact, signature, cachet de l'organisme

Annexe 2 : DESCRIPTIF DE L'ACTION DE FORMATION

1. Intitulé de l'action

Vous pouvez modifier l'intitulé de l'action que vous proposez (par rapport à celui présent dans le cahier des charges) afin de refléter au mieux le contenu de votre proposition sous une forme attractive.

2. Numéro de l'action

3. Objectifs généraux

A préciser en les déclinant en objectifs opérationnels.

4. Durée

Indiquez le nombre total de journées de l'action proposée (minimum 1 jour et maximum 5 jours) et l'organisation souhaitée. Par exemple, pour une session de 5 jours : 5 jours groupés ou une journée/mois sur 5 mois ou 3 jours + 2 jours ... Les durées supérieures à 5 jours sont à justifier.

5. Dates (Hors vacances scolaires de la zone B)

Vous proposerez plusieurs périodes d'intervention et vous indiquerez vos disponibilités précises (dates) en accord avec les périodes du calendrier prévisionnel inscrit dans le cahier des charges.

6. Contenus

Précisez de manière détaillée et séquencée les thèmes et sujets abordés au cours de l'action de formation. Ils doivent être clairement formulés de manière à permettre aux professionnels de s'inscrire en connaissance de cause.

7. Méthode et organisation pédagogiques

Précisez les modalités de la formation proposée : travaux de groupe, études de cas, mises en situations, alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques... L'innovation pédagogique sera particulièrement appréciée.

8. Moyens humains

Présentez-le(s) profil(s) du-de la (ou des) intervenant-te(s) en précisant la nature de ses (leurs) qualification(s) et expériences au regard de l'action proposée. **Joindre impérativement CV du (de la) formateur(trice) intervenant(e) sur la (les) action(s) concernée(s).**

9. Evaluation de l'action

Décrivez les modalités d'évaluation de l'action proposée en précisant les indicateurs que vous utiliserez.

10. Coût de l'action

Votre proposition fera apparaître le tarif de l'intervention exprimé en coût total et par journée TTC, tous frais compris.

Ce coût comprendra les frais liés à la préparation et à l'animation (photocopies d'articles, de supports, de bibliographies pour l'élaboration de dossiers pédagogiques...) et les frais de déplacement qui sont à identifier de façon distincte des coûts pédagogiques.

11. « Accroche » pédagogique (encart de promotion de l'action)

Rédigez une « accroche » (500 caractères espaces compris maximum) pour présenter l'action proposée. **Elle doit faciliter la compréhension de l'action et guider les choix par les professionnels.** Elle sera intégrée au descriptif de l'action qui servira de support d'information.

**SITE DE CAEN/ siège**

Unicité
10 rue Alfred Kastler
Bâtiment A
14000 CAEN

SITE DE ROUEN

Pôle régional des savoirs
115 boulevard de l'Europe
BP 1152
76176 ROUEN CEDEX 1

